WECOUNT

FEB
LES ENTREPRENEURS DE BOULANGERIE

Boulangerie pâtisserie : la double matérialité, pas-à-pas

Un guide pratique pour identifier vos priorités RSE à partir des travaux de la FEB

Pourquoi ce guide ?

Hausse des coûts de l'énergie, traçabilité, recrutement, pression des donneurs d'ordre : en boulangerie-pâtisserie, la gestion des enjeux RSE est désormais incontournable.

Pour structurer votre démarche, **la double matérialité est votre socle de référence**. Elle croise deux dimensions clés : **l'impact** de votre entreprise sur la société et l'environnement, et les **risques/opportunités** (financiers, approvisionnement) qui pèsent sur votre activité.

Afin de vous éviter de partir d'une page blanche, la FEB et le cabinet WeCount ont conçu avec la filière une boîte à outils prête à l'emploi :

- Une matrice sectorielle des **enjeux RSE majeurs déjà pré-qualifiés** ;
- Un **tableur Excel pré-paramétré pour coter** et hiérarchiser vos Impacts, Risques et Opportunités (IRO) ;
- Ce guide méthodologique, qui sera votre feuille de route pas-à-pas pour **prioriser vos chantiers** et valoriser vos engagements.

Bonne lecture !

Participantes et participants au groupe de travail

Brioches Fonteneau : Mathilde Langlais

Délifrance : Nathalie Genebes

Poulaillon : Camille Marchal

Jacquet Brossard : Julie Marangoni, Marie-Laure D'Hoop

FEB : Aurélie Girard de Vasson, Wilson Piques

WeCount : Constance Bassouls, Lucas Saint-Jean, Rémi Blayac

À propos de WeCount

WeCount est expert dans l'accompagnement à la transition bas carbone des entreprises, du bilan carbone au reporting ESG. Nous accompagnons, outillons, et formons les entreprises via des programmes collectifs et un logiciel de comptabilité carbone et de reporting ESG.

Notre mission : donner aux organisations le pouvoir de déployer la transition bas-carbone & ESG de leur entreprise.

**ESG = Environnemental, Social, Gouvernance. Ce sont les 3 piliers de la RSE.*

SOMMAIRE

01 Double matérialité : qu'est-ce que c'est ?
Contexte, intérêt et exemples

02 Mener une étude de double matérialité
Les 5 étapes pour construire votre matrice

03 Exploiter les résultats
Restituer, décider des actions, puis s'ouvrir à la VS (facultatif)

A Annexes - Résultats de l'étude de double matérialité sectorielle
Etude menée conjointement par WeCount et la FEB

01

Double Matérialité

Contexte et intérêt

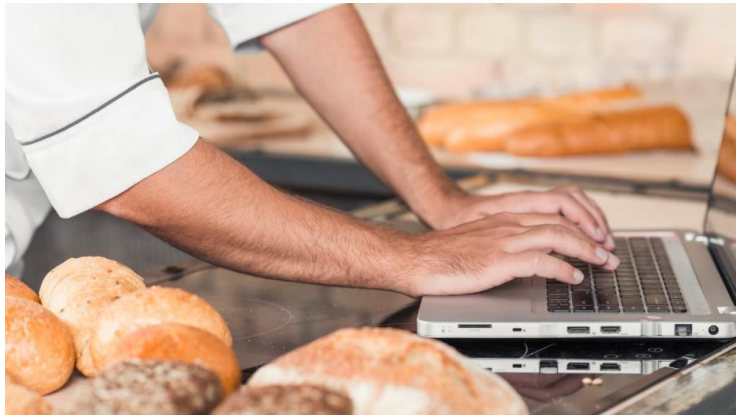
WECOUNT

La double matérialité : quel intérêt pour mon entreprise ?

La double matérialité vous aide à :

- repérer les enjeux les plus importants pour votre entreprise ;
- choisir les actions RSE à mener en priorité ;
- expliquer vos choix à vos équipes, clients et partenaires.

Elle peut aussi enrichir votre reporting volontaire. Ce n'est cependant pas un préalable obligatoire.



À RETENIR !

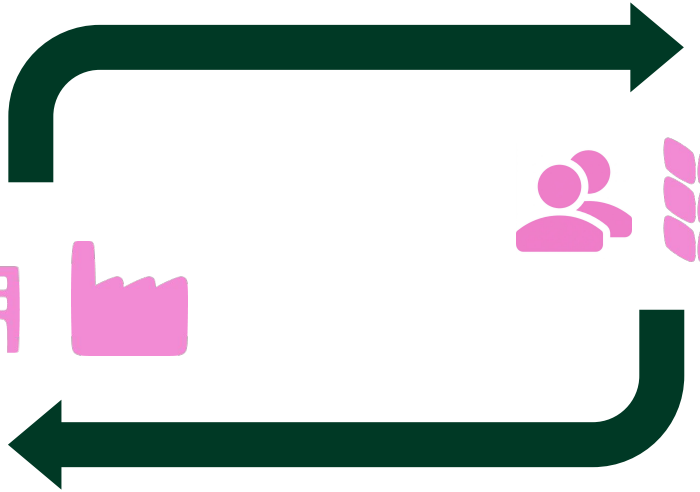
Plutôt que remplir une série d'indicateurs pour des rapports vides de sens, destinés à vos clients ou financiers, on vient ***prioriser les grands enjeux financiers et extra-financiers de l'entreprise*** *sous un format facile à appréhender et à présenter à toutes les parties prenantes de l'entreprise. Le reporting n'est plus une finalité en soi, il devient un moyen d'évaluer de comprendre ses dépendances et d'évaluer ou de structurer sa stratégie RSE.*

La double matérialité : une approche circulaire de l'entreprise

Quels effets, positifs ou négatifs, notre activité a-t-elle sur les personnes et l'environnement ?

MATÉRIALITÉ D'IMPACT

Exemple : je rejette de l'eau polluée dans un cours d'eau. Cela impacte l'environnement.



ENTREPRISE

ENVIRONNEMENT & PERSONNES

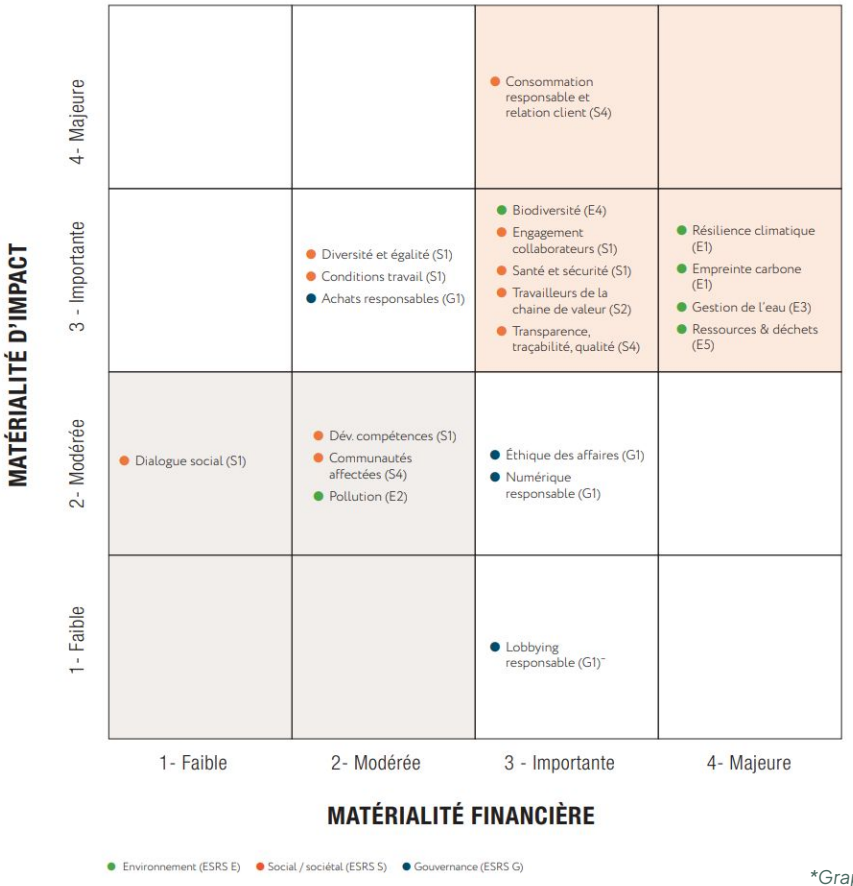
Exemple : je suis exposé à des pénuries d'eau qui peuvent mettre mon activité en difficulté. Cela a une conséquence financière sur mon entreprise.

MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE

Quels effets les enjeux environnementaux et sociaux peuvent-ils avoir sur notre entreprise et ses résultats ?

Un enjeu peut être important dans un seul sens, ou dans les deux.

La double matérialité : un exemple



Résultats de double matérialité de l'entreprise Rémy Cointreau :*

On y retrouve des sujets Environnement, Social et Gouvernance répartis selon les deux axes, correspondant aux deux matérialités présentées précédemment.

Le seuil de matérialité de l'entreprise est à 2/4. Au-delà se trouvent, selon chaque axe, les sujets matériels (zones blanches et zone orange).

**Graphique issu du Document d'Enregistrement Universel 2025 de Rémy Cointreau. Publiquement accessible ici.*

02

MENER SON ÉTUDE

Les 5 étapes pour construire votre matrice



Etape 1 :

Le cadrage : Définissez les activités et les sites étudiés, les personnes à mobiliser et le calendrier.

Cadrage du projet : chaîne de valeur et sites étudiés



La méthode

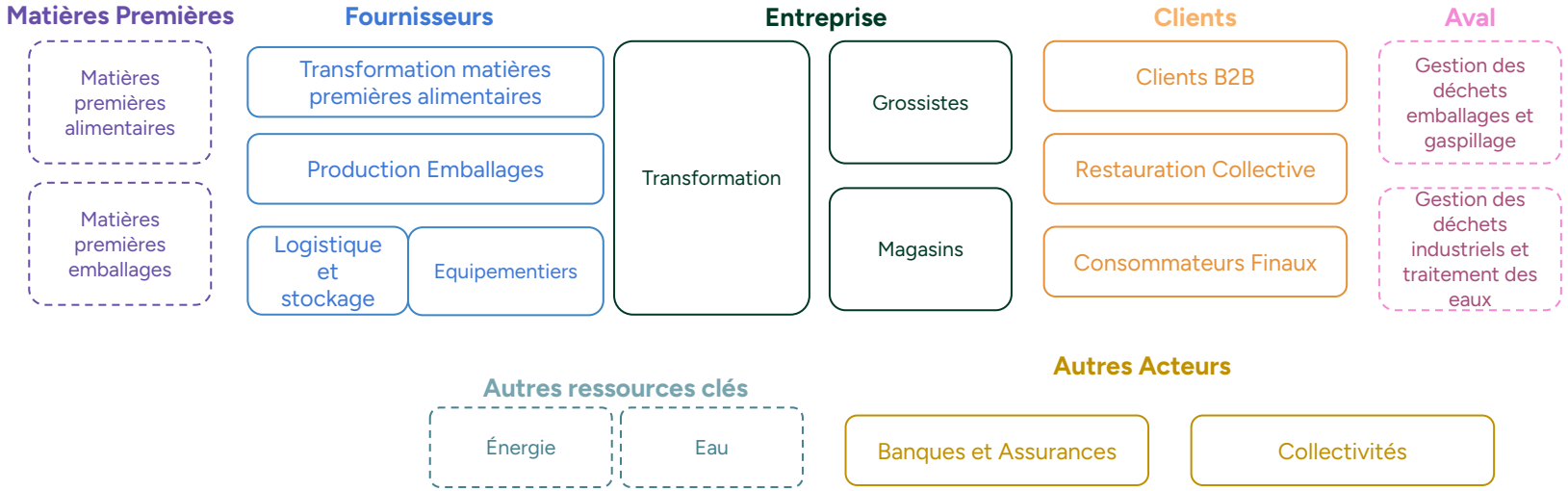
Cette étape revient à dessiner la chaîne de valeur de votre entreprise : les étapes et les acteurs liés à votre activité, des matières premières jusqu'au consommateur.

Pour cartographier sa chaîne de valeur, plusieurs questions à se poser :

- Quelles matières premières utilisez-vous ? D'où viennent-elles ?
- Qui sont vos fournisseurs et sous-traitants ?
- Quelles sont vos activités et vos sites ?
- Qui distribue, achète et consomme vos produits ?

⇒ Ces questions ont permis de construire des chaînes de valeur sectorielles avec les principaux acteurs, ressources, activités et pays mentionnés lors des ateliers. Il convient de l'adapter à la situation de chaque entreprise.

Chaîne de valeur : *la recommandation de la FEB*



Comment se l'approprier ?

Partez de la chaîne de valeur proposée par la FEB, et ajoutez les éléments qui représentent spécifiquement votre entreprise : liste des matières premières, nom des acteurs, noms des sites, localisation etc.

Le cadrage du projet - Les parties prenantes à impliquer

Vos parties prenantes sont les personnes et organisations concernées par votre activité.

Repérez celles qui connaissent vos enjeux ou qui sont directement concernées par leurs effets.



Fournisseurs
- Exploitations agricoles
- Produits transformés alimentaires et emballages
- Sous-traitants



Entreprise
- Employés et représentants des employés
- Intérimaires
- Fonctions transverses



Partenaires
- Partenaires d'innovation
- Auditeurs et laboratoires
- Franchisés



Clients
- Réseaux de magasins
- Consommateurs
- Distributeurs



Partenaires financiers
- Banques
- Investisseurs
- Assureurs



Pouvoirs publics
- État
- Collectivités locales



Communautés locales
- Associations
- ONG
- Associations consommateurs
- Médias



Etape 2 :

identifier les impacts, risques et opportunités - Ces trois éléments sont regroupés sous le sigle « IRO »

Lister vos thèmes majeurs : *la proposition de la FEB*



La méthode

⇒ Listez les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (les “enjeux”) qui comptent pour votre entreprise, puis regroupez ceux qui se gèrent ensemble. Gardez aussi ceux que vous maîtrisez déjà bien.

⇒ La liste de la FEB est issue des ateliers du groupe de travail, complétée par des sources externes (cadres de référence, études sectorielles, rapports de durabilité d’entreprises du secteur).

Environnement · 8 enjeux

- **Changement climatique**
- **Disponibilité de l’énergie**
- **Consommation et rejets d’eau dans la production**
- **Biodiversité – dépendance au vivant**
- **Biodiversité – déforestation**
- **Recyclabilité**
- **Limitation du gaspillage alimentaire**
- **Pollution**

Social · 4 enjeux

- **Santé et sécurité des salariés : QVCT**
- **Politique sociale**
- **Pérennisation et transmission de la compétence**
- **Inclusion, diversité, égalité et non-discrimination, handicap**

Repartez de cette liste pour l’adapter à votre entreprise

Gouvernance · 6 enjeux

- **Qualité et valeur nutritionnelle des recettes**
- **Relations avec les acteurs financiers**
- **Conditions de travail dans la chaîne de valeur et protection contre le travail des enfants**
- **Présence dans les territoires, maillage territorial**
- **Bien-être animal**
- **Transparence auprès des consommateurs (greenwashing, communication non trompeuse)**

Adapter la liste à votre entreprise



Ajouter

Votre situation peut faire émerger des enjeux absents de la liste :

- ressources, pays, processus ou parties prenantes propres à votre chaîne de valeur
- condamnations ou amendes des 3 dernières années
- contexte interne spécifique : inégalités, plan de sauvegarde de l'emploi…

Conserver et justifier

Un enjeu ne s'applique pas à votre chaîne de valeur ? Ne le supprimez pas.

Expliquez dans votre fichier, lors des étapes suivantes, pourquoi il ne s'applique pas à vous. Votre analyse reste ainsi complète et justifiable.

Renommer

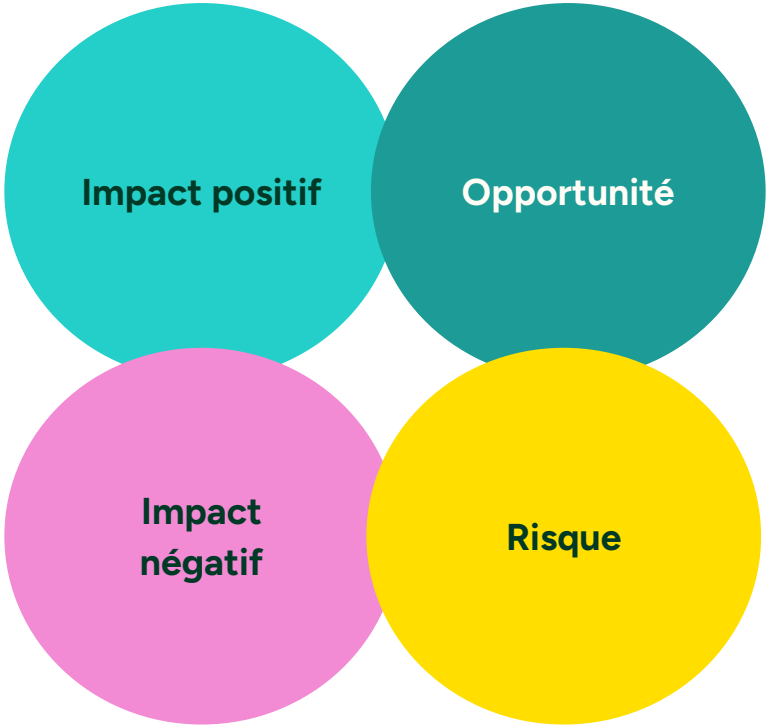
Les intitulés sont génériques : reprenez vos usages internes pour que vos équipes se les approprient.

Exemple : « Qualité et valeur nutritionnelle des recettes » devient « Recettes saines et équilibrées ».

Gardez la trace de ces choix : ils serviront à expliquer votre analyse à vos équipes, clients et partenaires.

Décliner les enjeux selon leurs conséquences

Effet positif de l'entreprise
sur l'environnement et sur la santé, la sécurité et les droits humains de ses parties prenantes



Événement permettant un ***gain financier***
(ex : ouverture et développement de nouveaux marchés, réduction de coûts, optimisation de processus, baisse du coût des capitaux, etc.)

Effet négatif de l'entreprise
sur la Nature, sur la santé, sur la sécurité et les droits de ses parties prenantes

Événement ***préjudiciable pour l'entreprise***
(ex : qui affecte les revenus, la continuité d'opérations, la réputation, la relation avec ses parties prenantes l'accès à des capitaux, etc)

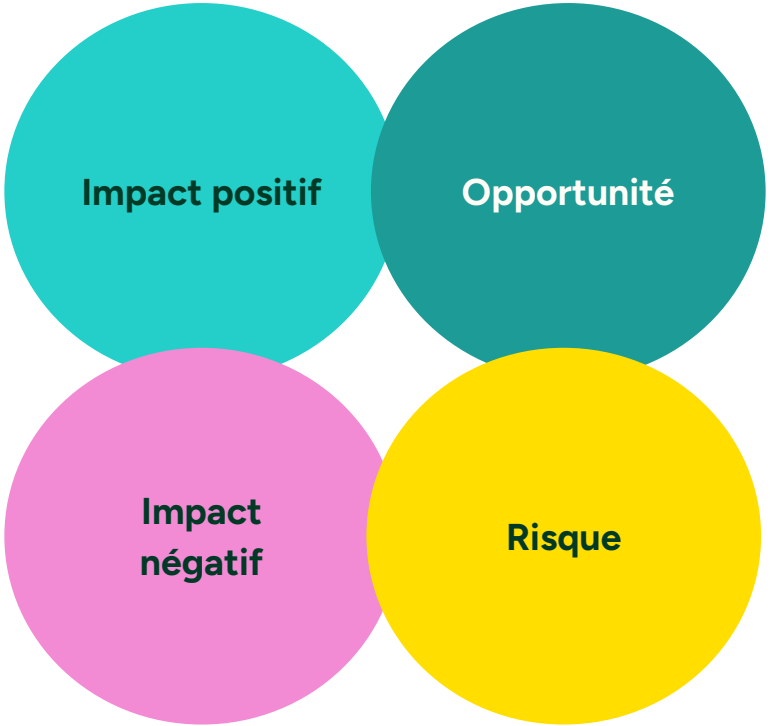
MATÉRIALITÉ D'IMPACT

MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE

cf. page 17 pour voir des exemples.

Décliner les enjeux selon leurs conséquences

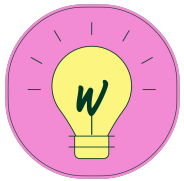
MATÉRIALITÉ D'IMPACT



MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE

Dans la suite de ce guide, on **simplifiera** Impact, Risque, Opportunité par le terme **IRO**.

Erreur fréquente : confondre Risque et Impact



Le mot “impact” étant très répandu, il a tendance à prêter à confusion dans une étude de double matérialité. Par exemple, on pourrait dire dans le langage courant “les vagues de chaleur répétées auront un impact sur les rendements agricoles”. Dans la double matérialité on emploiera plutôt une formulation du type “les vagues de chaleur répétées représentent **un risque** pour les rendements agricoles”. On dirait par contre : “les émissions de gaz à effet de serre ont **un impact négatif** sur le climat, ce qui amène des vagues de chaleur plus fréquentes”.

À retenir : la notion de risque/opportunité ne se réfère qu’aux conséquences financières sur l’entreprise.

Déclinaison d'enjeux en IRO : exemples donnés par la FEB

ENVIRONNEMENT
Enjeu FEB : Changement climatique

Impact négatif
- Émissions de GES, liées aux activités agricoles (élevage : méthane, cultures : engrais azotés), transports, énergie

Risques
- Pression des investisseurs à agir pour diminuer ses émissions
- Risque réputationnel pour les activités très émissives

Opportunités
- Accès à de nouveaux marchés et clients
- Accès à des capitaux

SOCIAL
Enjeu FEB : Qualité de vie et conditions de travail (QVCT)

Impacts négatifs potentiels
- Harcèlement sur le lieu de travail (par exemple en fonction du sexe, de l'origine) peut entrainer un mal être
- Accidents du travail et développement de troubles musculo-squelettiques

Impact positif
- Création d'emplois de qualité sur le territoire et dans les zones rurales

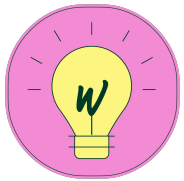
Risque
- Dégradation de la réputation de l'entreprise de par des horaires de travail décalés sans alternative.

Opportunités
- Opportunité d'être reconnu comme un acteur engagé dans l'amélioration des conditions salariales.
- Fidélisation des collaborateurs grâce à des politiques salariales équitables.



Etape 3 :
La consultation des parties prenantes

Pourquoi et comment consulter ses parties prenantes ?



L'entretien avec vos parties prenantes (internes et externes) est fortement recommandé. Il apporte des éléments complémentaires à ceux que vous identifiez, et donne la parole aux personnes directement concernées de votre chaîne de valeur. C'est un exercice chronophage, concentrez-vous sur celles avec qui vous souhaitez développer un lien.

Format semi-directif court : animez des entretiens de 45 à 60 minutes maximum, sous forme de conversation ouverte. Servez-vous de questions types : "comment évaluez-vous l'importance de ce risque climatique ?", "quelles seront les conséquences financières de cette réglementation sur vos marchés ?", "quel thème important aurions-nous oublié ?"

Neutralité & récit terrain : profitez de la connaissance métier de vos interlocuteurs. Selon le cadre, abordez les contraintes et opportunités réglementaires, les enjeux énergétiques, la sécurité des ouvriers, l'évolution du marché, etc...

Double questionnement : interrogez systématiquement sous l'angle de l'impact sociétal et de l'incidence économique.

Évitez le biais d'attrition : si vous n'interrogez que des acteurs conciliants, l'apport de l'exercice sera limité. Intégrez des voix critiques (ONG, syndicats, riverains...)

Consultation de parties prenantes : les ressources de la FEB

Discussions en visioconférence avec :

Approvisionnement	Equipements	Ateliers de production	**Boulangeries**	Distribution
Meunerie Grossiste alimentaire Ingrédients	Équipementiers Fours, lignes de production,...	Industriel de boulangerie et de viennoiserie	Chaîne de boulangeries	Enseigne spécialisée (surgelés) Grande distribution

Mais aussi :

ATELIERS TRANSVERSAUX internes

Atelier collaboratif avec le groupe de travail de la FEB (1 journée en mai 2026)
Échanges en commission RSE (1 visio juin 2026)
Visio avec Wilson Piques (1 heure en juillet 2026), sujets RH

SOCIÉTÉ CIVILE ET SYNDICATS : regards extérieurs

CIWF (Lucille Bellegarde) : visio d'une heure sur quatre filières (œuf, poulet, matière grasse laitière, porc).
Organisation syndicale.

Par souci de confidentialité et à leur demande, plusieurs parties prenantes ont été anonymisées.



Etape 4 :
Hiérarchisation des enjeux

Coter les IROs



La méthode

⇒ Pour prioriser les sujets, on va noter les IROs. Le score sert à valider si le thème est matériel ou non. On évalue les IROs en fonction de leur gravité/ampleur, leur probabilité, et leur remédiabilité.

⇒ La FEB a fait une première notation en atelier, complétée par des sources externes ainsi que par les consultations des parties prenantes. Au vu des différences entre les entreprises du groupe de travail et au sein de la FEB, aucune échelle financière n'a été définie. **Chaque entreprise doit chiffrer la sienne.**

À garder en tête : la méthode demande de considérer les IROs en "brut" . Cela veut dire qu'ils ne prennent pas en compte les actions de l'entreprise pour les réduire ou s'y adapter.

Exemple

Arrêt de production de très courte durée (quelques minutes) n'induisant pas de pertes financières - score ¼
Arrêt sur une durée non grave (< 3 heures) - score 2/4
Arrêt d'une durée comprise entre 6 et 24 heures induisant un retard de livraison et une perte de chiffre d'affaires (score ¾)
Arrêt complet des opérations d'une durée > 24 heures - score 4/4

Les durées et conséquences financières seraient à définir par l'entreprise en fonction de la criticité de sa production, et de sa solidité financière.

Noter la matérialité finale



La méthode de calcul

La note individuelle de chaque IRO est calculée selon la formule suivante.

TYPE	CALCUL PROPOSÉ
Impact positif	MOYENNE (Ampleur ; Portée) x Probabilité
Impact négatif	MOYENNE (Ampleur ; Portée ; Remédiabilité) x Probabilité
Risque ou Opportunité	Ampleur x Probabilité

⇒ Fixez le seuil à partir duquel les enjeux sont significatifs. Celui-ci peut être à la moitié de l'échelle (2 sur 4), ou plus progressif (3 sur 4).Chaque IRO dont la note est supérieure à ce seuil est significatif (matériel). Le fichier FEB calcule les scores à partir de vos réponses. Le seuil repère les enjeux à examiner en priorité. Pour les matrices sectorielles présentées ici, un enjeu est retenu lorsque son score atteint au moins 2 sur 4 dans l'une des deux dimensions. Vérifiez les résultats et leur cohérence avant de les valider.

L'outil fourni par la FEB applique automatiquement ces formules. Vous n'aurez pas à calculer les IROS vous-même.



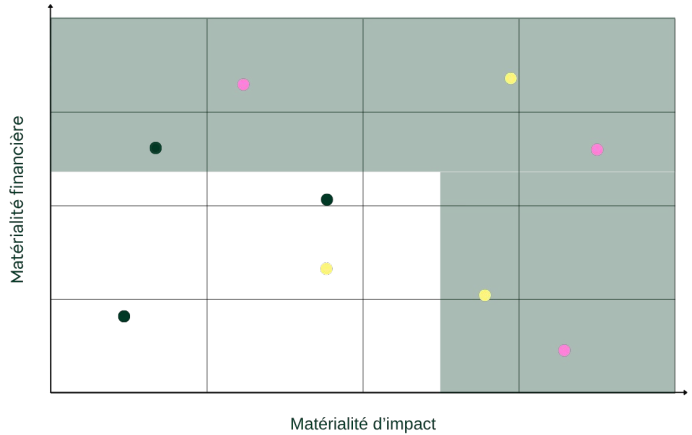
Etape 5 : *Restitution*

Format de restitution graphique et synthétique : une matrice

La double matérialité est une étude riche et complexe qui doit être synthétisée et simplifiée pour la partager en interne (comité de direction, salarié(e)s) ou en externe (banque, fournisseurs, clients,...).

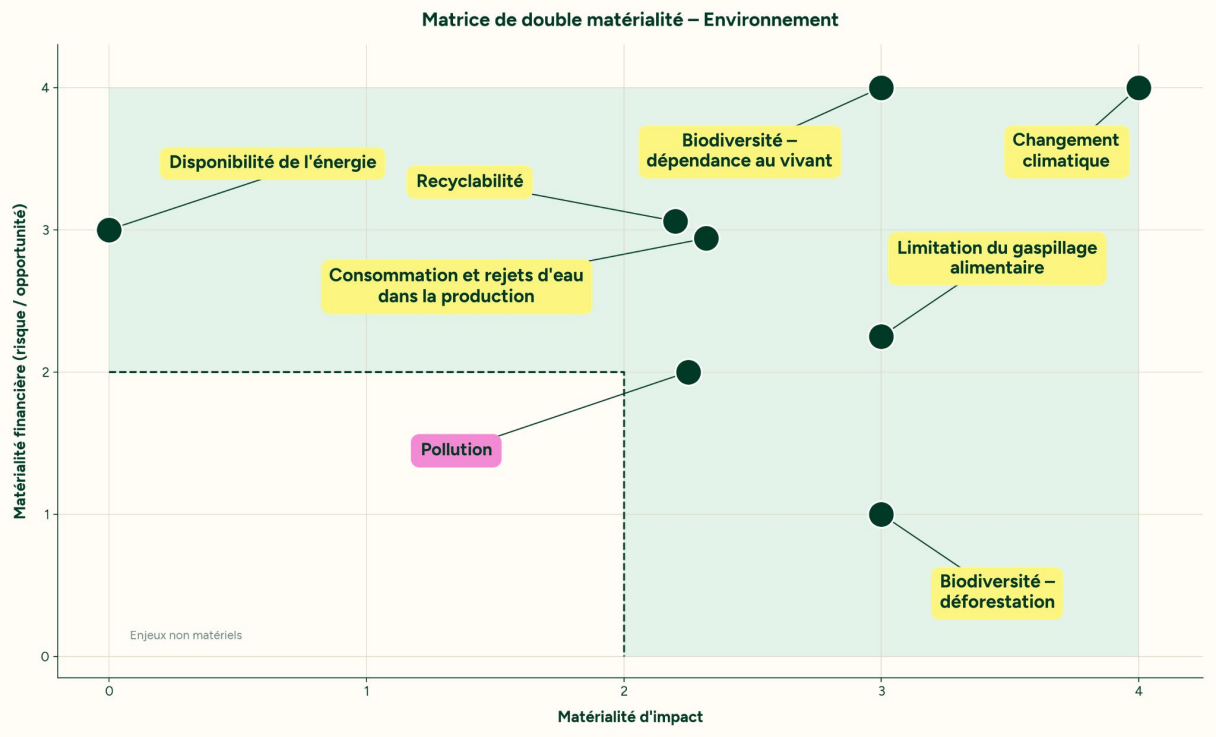
Le format le plus adapté est un graphique à deux axes : matérialité financière et matérialité d'impact. La matrice ainsi représentée apporte de la clarté au résultat final, tout en restant lisible par une personne non familière du sujet.

Les résultats du groupe de travail de la FEB sont présentés dans les pages suivantes en respectant ce format.



WECOUNT

Restitution : les résultats de la double matérialité de la FEB



LÉGENDE DES ENJEUX

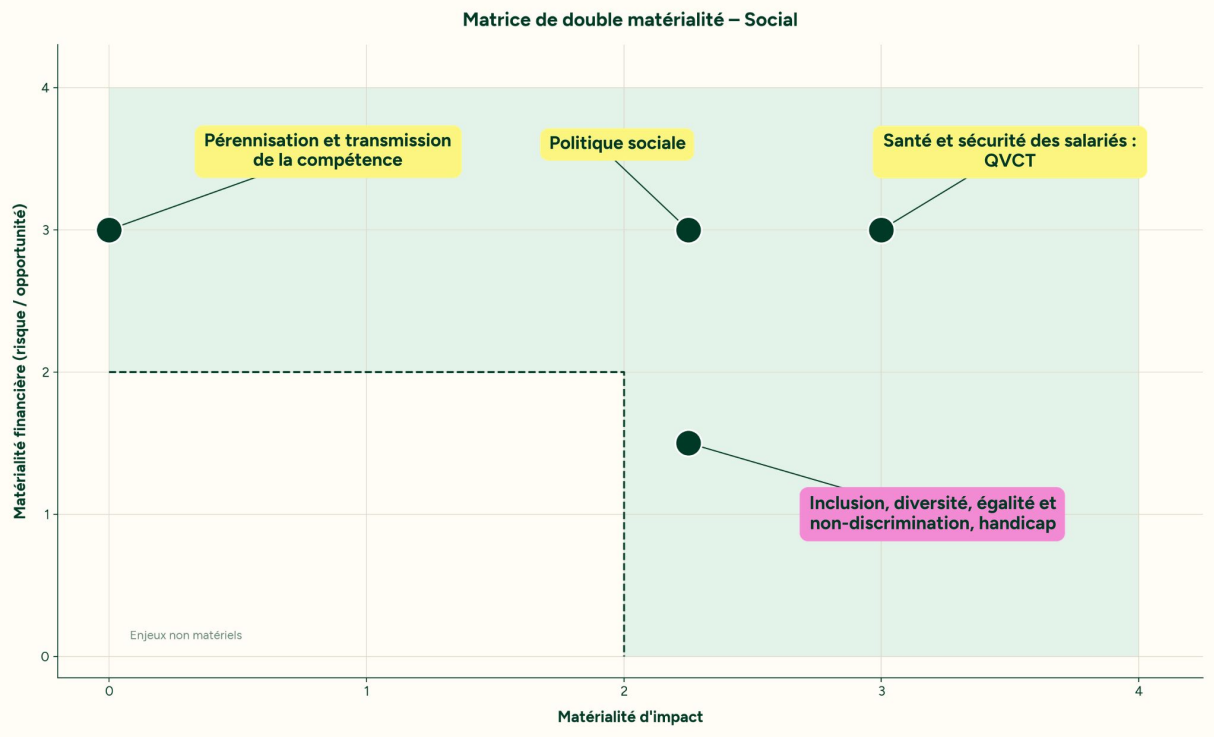
Enjeux communs au secteur
Partagés par l'ensemble des entreprises de la filière.

Matérialité variable
Importance variant d'une entreprise à l'autre.

SEUIL DE MATÉRIALITÉ

La zone verte matérialise les enjeux prioritaires retenus (score ≥ 2/4 sur l'impact ou le risque financier).

Restitution : les résultats de la double matérialité de la FEB



LÉGENDE DES ENJEUX

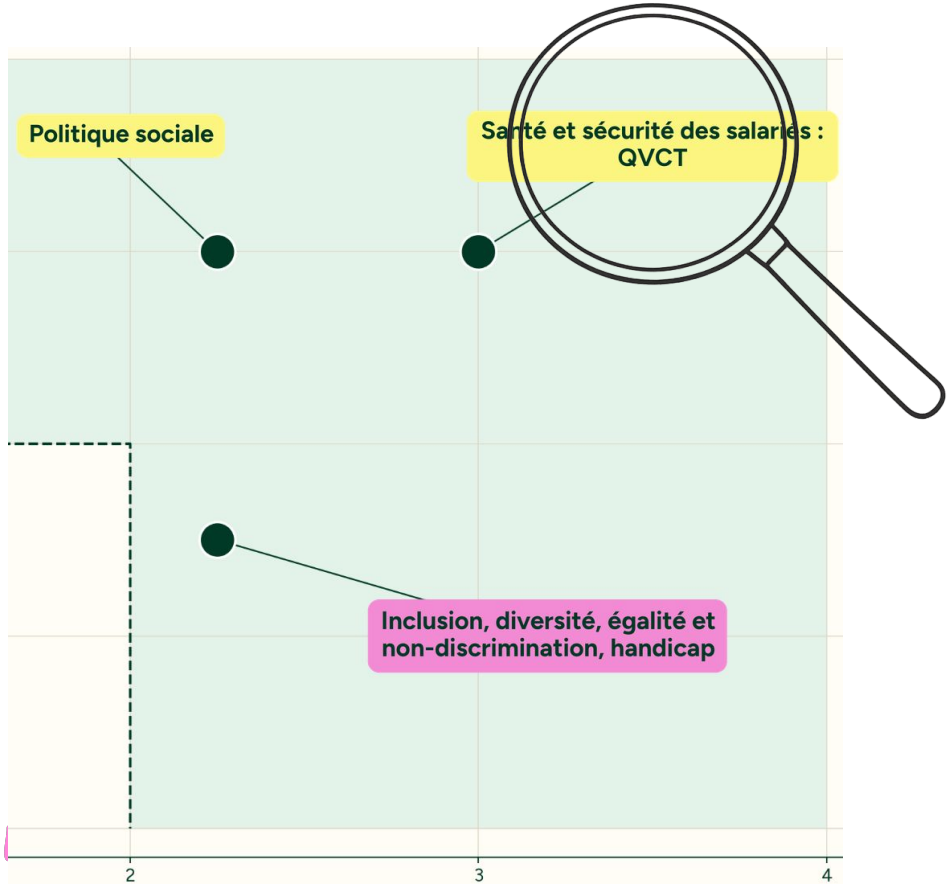
Enjeux communs au secteur
Partagés par l'ensemble des entreprises de la filière.

Matérialité variable
Importance variant d'une entreprise à l'autre.

SEUIL DE MATÉRIALITÉ

La zone verte matérialise les enjeux prioritaires retenus (score ≥ 2/4 sur l'impact ou le risque financier).

Zoom sur un enjeu : l'exemple de la QVCT



Un IRO dépasse le seuil

Au moins un IRO dépasse le seuil, par exemple parce que le taux de TMS peut être élevé dans l'entreprise.

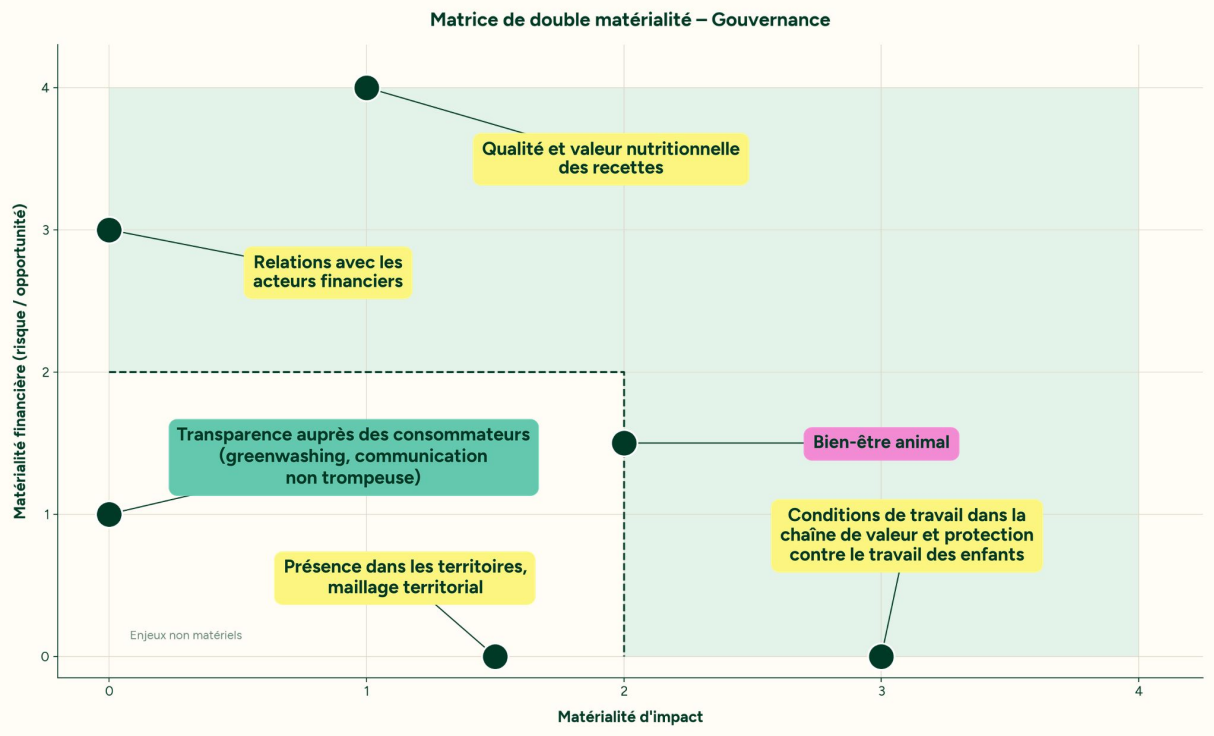
Enjeu en zone matérielle

L'enjeu **apparaît dans la zone matérielle** de la matrice : il est prioritaire.

Indicateurs

L'enjeu fait partie des sujets auxquels commencer (ou continuer) à **consacrer du temps**. Il sera nécessaire de suivre des indicateurs d'évolution, et de proposer des améliorations.

Restitution : les résultats de la double matérialité de la FEB



LÉGENDE DES ENJEUX

Enjeux communs au secteur
Partagés par l'ensemble des entreprises de la filière.

Matérialité variable
Importance variant d'une entreprise à l'autre.

Enjeu non matériel à surveiller
Sous le seuil de matérialité mais placé sous veille active. L'absence de risque majeur concernant le greenwashing ne doit pas empêcher les entreprises de respecter les règles déontologiques et éthiques de la communication responsable*

SEUIL DE MATÉRIALITÉ

La zone verte matérialise les enjeux prioritaires retenus (score ≥ 2/4 sur l'impact ou le risque financier).

*Voir le guide anti-greenwashing et la Green Claims Initiative.

03

Exploiter ses résultats

Restituer, décider des actions, puis s'ouvrir à la VS

WECOUNT

Que faire ensuite ?

D'abord

Partager

les résultats de double matérialité avec la direction, et avec les salariés

→

Puis

Prioriser

les enjeux en se basant sur les résultats de double matérialité.

→

Décliner en

Feuille de route

en accord avec la direction et en impliquant le plus possible les salariés. Fixer des politiques et travailler sur les indicateurs à suivre, les formations à donner,...

→

(Recommandé)

Suivre et reporter

Définition de la trajectoire et construction du plan d'action sur la plateforme avec simulation des leviers de réduction.

Pour suivre et reporter : la norme VS (étape facultative)

La VS est une norme volontaire pour présenter vos informations environnementales, sociales et de gouvernance dans un format commun. Elle aide à répondre aux demandes de vos clients, banques et partenaires. **Partez des résultats de double matérialité et gagnez du temps** sur les indicateurs et politiques d'entreprise à reporter.

SOCLE MINIMAL REQUIS

MODULE DE BASE

Indicateurs ESG prioritaires et opérationnels

Couvre les données essentielles : énergie consommée, bilan carbone, effectifs de l'entreprise, santé/sécurité...

EXEMPLES DE POINTS DE DONNÉES :

- **Qualitatif :** Politique formelle de santé et sécurité au travail
- **Quantitatif :** Consommation d'énergie (ex. 120 MWh/an)
- **Pourcentage :** Taux de couverture des collaborateurs par ces conventions collectives (100 %)

APPROCHE ÉTENDUE

MODULE COMPLET

Stratégie, politiques et objectifs de transition

Des informations supplémentaires sur votre stratégie, vos objectifs et vos risques.Le module complémentaire permet donc d'aller plus loin selon vos besoins et ceux de vos partenaires.

EXEMPLES DE POINTS DE DONNÉES :

- **Qualitatif :** Description des risques climatiques et d'adaptation
- **Quantitatif :** Trajectoire de baisse GES (ex. -500 tCO_2e d'ici 2030)
- **Pourcentage :** Parité femmes/hommes au comité de direction (40 %)

Portail RSE : remplir ses indicateurs, gratuitement

Un service public et gratuit pour renseigner ses données ESG

Un outil pour :

REMPLIR

Renseigner ses indicateurs VS

Accès	**Gratuit**
Norme	**VS**
Saisie	**En ligne**

Adresse
portail-rse.beta.gouv.fr

Et aussi pour :

RESTITUER

Générer un reporting de présentation

Format	**PowerPoint**
Données VS	
Coût	**Gratuit**

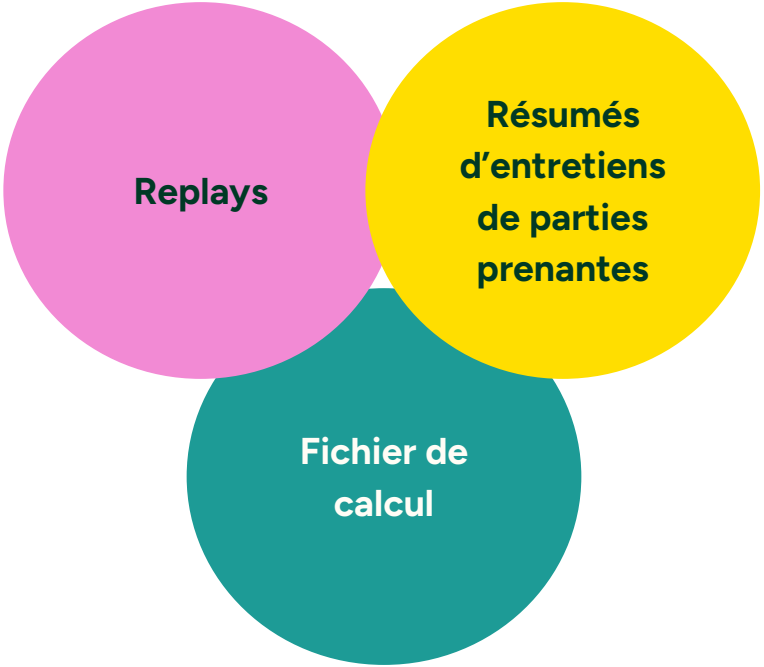
Résultat
Un support prêt à présenter

PORTAILRSE

Le groupe de travail de la FEB recommande cet outil pour débuter.

Des outils accompagnent ce guide

Les replays du webinaire sur la VS *(5/11/2026)* ***et ce webinaire*** *(19/11/2026)*



Les entretiens menés par WeCount et la FEB dans le cadre de ce groupe de travail, ***résumés et accessibles pour gagner du temps****.Inclut l'amont agricole, les équipementiers, un syndicat, le CIWF…*

Fichier Excel de calcul *automatique des IRO et de génération de matrice de double matérialité*

Glossaire

Glossaire

EFRAG – European Financial Reporting Advisory Group – Organisme européen chargé de développer les normes ESRS et d'harmoniser le reporting de durabilité des entreprises en Europe.

ESG – Environnement, Social et Gouvernance – Ensemble de critères permettant d'évaluer la performance extra-financière des entreprises en matière de durabilité. Elle englobe toute la RSE.

GES – Gaz à Effet de Serre – Ils sont présents naturellement dans l'atmosphère (vapeur d'eau, dioxyde de carbone, etc.). La Terre (atmosphère inclus) absorbe une partie de l'énergie qu'elle reçoit du Soleil, le reste étant renvoyé vers l'espace. Ce phénomène naturel, appelé effet de serre, rend la vie possible sur Terre.

IRO - Impact, Risque, Opportunité - il s'agit des éléments qui décrivent là où l'entreprise agit sur le monde (Impact) et ou le monde agit sur sa santé financière (Risque / Opportunité). Les IROs sont ensuite notés, et la matérialité de l'enjeu auquel ils sont rattachés dépend de cette note.

TMS (Troubles musculo-squelettiques) - Atteintes dont la survenue peut être favorisée par l'activité professionnelle. Les TMS affectent les muscles, les tendons et les nerfs des membres supérieurs et inférieurs. Ils se manifestent non seulement par des gênes, des douleurs, mais aussi par de la raideur, une perte de force ou de sensibilité principalement au niveau du cou, des épaules, des coudes et des poignets. *(Source def : INRS)*

VS – Voluntary Standard (ex-VSME) – Norme volontaire de reporting ESG, publiée par l'EFRAG, qui propose un format commun pour répondre aux demandes des clients, banques et partenaires. Elle n'est pas obligatoire.

Bibliographie

Sources publiques et institutionnelles (partie 1)

- **Allianz Trade (2024)** : étude de l'assureur-crédit Allianz Trade, publiée en 2024, utilisée comme repère chiffré sur le risque financier des acteurs de la filière.
- **Banques, politiques sectorielles** : politiques de financement publiées par Société Générale, BNP Paribas, Crédit Mutuel et Crédit Agricole ; elles montrent les critères appliqués aux secteurs financés.
- **Décret tertiaire (page EDF)** : obligation de réduire progressivement la consommation d'énergie des bâtiments tertiaires ; la page d'EDF en résume les échéances et les modalités.
- **ENCORE Nature** : outil en ligne de la Natural Capital Finance Alliance qui relie chaque secteur à ses dépendances et à ses impacts sur la nature ; il nourrit les enjeux de biodiversité et d'eau.
- **entreprises.gouv.fr, mixité et égalité professionnelle** : pages de la Direction générale des entreprises sur la mixité et l'égalité professionnelle ; repère pour l'enjeu inclusion, diversité et égalité.
- **GIEC** : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ; ses rapports d'évaluation fondent les scénarios climatiques et les risques physiques (chaleur, sécheresse, rendements).

Sources publiques et institutionnelles (partie 2)

- **Loi AGEC** : loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (2020) ; elle encadre la prévention des déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire et la recyclabilité des emballages.
- **Loi Rixain et index égalité F/H** : la loi Rixain (2021) vise une représentation équilibrée femmes-hommes dans les postes de direction des grandes entreprises ; l'index mesure les écarts de rémunération et de carrière.
- **Ministère du Travail et OETH** : informations officielles sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ; référence pour l'enjeu handicap et inclusion.
- **PPWR (Union européenne)** : règlement européen sur les emballages et les déchets d'emballages ; il fixe des exigences de recyclabilité, de réemploi et de réduction qui touchent directement la filière.
- **Rapport de branche** : rapport sectoriel cité pour illustrer le recrutement dans la filière (titre et lien à préciser).
- **Rapport du Commissaire au Plan sur l'emploi des seniors** : analyse de l'emploi des seniors ; elle éclaire l'enjeu de pérennisation et de transmission des compétences.

Sources publiques et institutionnelles (partie 3)

- **RE2020** : réglementation environnementale des bâtiments neufs, qui vise la sobriété énergétique et la baisse de l'empreinte carbone de la construction.
- **SASB** : Sustainability Accounting Standards Board, standards par industrie qui listent les enjeux de durabilité financièrement significatifs ; norme « Processed Foods » (version 2023-12).
- **SBTi Corporate Net Zero Standard** : cadre de la Science Based Targets initiative pour fixer des objectifs de neutralité nette alignés sur la science ; référence pour la trajectoire climat.
- **Sources agricoles (betterave, cacao)** : Le Betteravier, IRRIBET (Hervé Escriou) et étude sur le cacao (Orfève) ; données sur les aléas climatiques et les approvisionnements agricoles.
- **UNEP FI** : initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement ; l'Impact Radar (édition 2022, secteur de la boulangerie industrielle) cartographie les impacts types d'un secteur.